

Consignes aux élèves de 3^{ème} concernant le stage d'observation en entreprise et son évaluation.

I- Le rapport de stage

1- La trame du carnet de suivi du stage en entreprise du **16 décembre au 20/21 décembre 2019**, en format papier et numérique sur l'ENT.

2- Vous renseignerez ce carnet de suivi durant le stage et il constituera votre support pour la rédaction de votre rapport de stage et votre présentation orale devant le jury. (date oral : entre le 20 janvier et le 24 janvier 2020)

Le rapport écrit ne fera pas l'objet d'une correction, seul l'oral sera évalué.

3- Le rapport de stage est composé de feuilles de couleur verte ; il sera remis obligatoirement au jury le jour de l'oral, de la soutenance du stage. Les élèves qui le souhaitent peuvent compléter ces documents en version numérique **mais remettront les documents imprimés**. Ces derniers seront ensuite mis à la disposition du jury en prévision de l'oral.

II- La présentation orale devant le jury :

- 1- L'évaluation : un oral de 15 minutes sera organisé sur une demi-journée pour chaque 3^{ème} la semaine du 20 janvier au 24 janvier 2020. Vous vous rendrez (munis de la convocation) à tour de rôle en salle d'oral pour la préparation de 10 minutes et la prestation orale (présentation : 5 min / questions : 10 min). Les éléments sur l'organisation de cette demi-journée vous seront transmis ultérieurement.
- 2- Le support de l'oral : rien n'est imposé en matière d'outils. Vous devrez effectuer une prestation structurée et pourrez utiliser le support de votre choix (diaporama, affiche, carnet de stage...). Vous aurez la possibilité de consulter votre carnet ou vos notes personnelles pour l'exposé, mais attention, **l'épreuve reste un oral : il faudra veiller à ne pas réaliser une lecture de votre livret ou de vos notes.**
- 3- Les élèves absents devront passer leur oral sur un autre temps (créneau de permanence par exemple).
- 4- La notation : une grille d'évaluation sera complétée pour chaque élève de même que certaines compétences du socle commun. Ces critères d'évaluation seront portés à votre connaissance sur l'ENT.
- 5- La note obtenue sera portée sur le bulletin du 2^{ème} trimestre